

IMPULSION INGÉNIERIE TERRITOIRES

UNE INITIATIVE DE :

EN PARTENARIAT AVEC :



Lancement du dispositif « Impulsion Ingénierie Territoires »

Le lundi 2 octobre 2023,

La Région et les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) représentent le binôme incontournable d'une action en faveur du renforcement du développement territorial afin de rendre les territoires attractifs et de leur donner une chance dans la compétition nationale voire internationale.

C'est pourquoi, la Région Normandie par le biais de l'Agence de Développement pour la Normandie (AD Normandie) a décidé de mettre en place dispositif innovant et expérimental unique en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Caisse des dépôts-Banque des territoires, Business France et la Préfecture de région Normandie.

Ce dispositif, intitulé « Impulsion Ingénierie Territoires » à destination des EPCI normands, vise à accompagner les territoires en leur apportant un soutien en matière de structuration de leur démarche d'attractivité économique et industrielle.

La volonté partagée par l'ensemble des partenaires de ce dispositif est de pouvoir soutenir les EPCI ayant un besoin avéré en termes de moyens humains et d'ingénierie grâce à un accompagnement sur-mesure en matière d'ingénierie territoriale et de projet, d'études de positionnement ainsi que la mobilisation d'expertises sectorielles et l'accès à des financements qui seront fournis par l'AD Normandie et ses partenaires.

➤ *Comment et quand les EPCI (ou groupement d'EPCI) pourront-ils candidater ?*

Ce dispositif prend la forme d'un **appel à candidature** à destination des EPCI (ou groupement d'EPCI) ouvert du **lundi 2 octobre 2023 au vendredi 3 novembre 2023**.

Les modalités de candidatures reposent avant tout sur **la volonté et le besoin réel** de l'EPCI (ou groupement d'EPCI) de bénéficier de cet accompagnement.

Il se matérialise par une **lettre d'intention** ainsi qu'un **dossier allégé explicitant en quelques lignes leurs projets**. La candidature devra être déposée en ligne sur le site internet **www.adnormandie.fr**

A l'issue de la phase de candidature, et après analyse de celles-ci, **quatre territoires seront retenus** par l'ensemble des partenaires.

➤ *De quel accompagnement pourront bénéficier les EPCI (ou groupement d'EPCI) ?*

Cette initiative innovante permettra aux EPCI (ou groupement d'EPCI) lauréats de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins durant une année 2023-2024. A l'issue d'un

diagnostic territorial, un **accompagnement ciblé** portera sur les besoins spécifiques qui auront été identifiés et définis avec l'EPCI (ou groupement d'EPCI) parmi les sujets suivants :

1. Attractivité et projection internationales
2. Foncier industriel
3. Marketing territorial
4. Emplois et talents
5. Formation des acteurs des territoires
6. Transition écologique de l'industrie
7. Innovation et écosystèmes industriels

➤ *Informations complémentaires et questions*

Afin de présenter le dispositif « Impulsion Ingénierie Territoires » dans son détail et de répondre à toutes les questions pouvant intéresser les futurs candidats, **une présentation sera réalisée le mardi 3 octobre à 10h lors d'un webinaire du Club des développeurs de l'AD Normandie**, en présence de l'ensemble des partenaires.

Région Normandie et AD Normandie

Agence Nationale pour la cohésion des territoires

Caisse des dépôts – Banque des Territoires

Business France

Préfecture de région Normandie

UNE INITIATIVE DE :



EN PARTENARIAT AVEC :

